

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI 2025-01-A**

AUX PERSONNES INTERESSÉES PAR LE PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-01-A
AYANT POUR OBJET UNE DEMANDE DE CONSTRUCTION, DE OU D'OCCUPATION D'UN
IMMEUBLE (PPCMOI) AU 87 RANG SAINT-JOSEPH

AVIS est, par les présentes, donné:

QUE le conseil municipal de Saint-Fulgence, a adopté à la séance du conseil municipal tenue le 10 novembre 2025 un premier projet de résolution en vertu du règlement numéro 2021-04 sur les projets particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), tiendra une assemblée publique de consultation le 1^{er} décembre 2025, à compter de 19 h 30, dans la salle du conseil municipal située au 253, rue Saguenay, Saint-Fulgence, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

QUE le premier projet de résolution vise à ajouter à l'usage agricole la vente de bois de chauffage sur le lot 5 936 576, situé au 87 rang Saint-Joseph:

QUE le projet de résolution vise la zone A57 où est situé l'immeuble faisant l'objet du premier projet de résolution ainsi que les zones contiguës A40, A42, A59 et A132 ;

QU' au cours de cette assemblée publique, le maire ou un autre membre du conseil municipal expliquera le premier projet de résolution 2025-01A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de résolution contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE le texte du projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, situé au 253 rue Saguenay, Saint-Fulgence, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 7 h 30 à 12 h et de 12:45 h à 16 h 30 et le vendredi de 7 :30 à 12 :00.

DONNÉ À SAINT-FULGENCE, P.Q., ce 12^{ième} jour du mois de novembre 2025.

Jimmy Tremblay
directeur général et greffier-trésorier

